

Catégories 1A. 1B. 3. 5

PARTICIPANT(S) :

Toute personne expérimentée, appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

ORGANISATION :

Durée : 14 heures

Selon le nombre de catégorie à passer.

Lieux : Bordeaux Aliénor.

INTERVENANT(S) :

Formateur expert.

PRE-REQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)

Posséder les aptitudes médicales requises

Comprendre le français

Etre déjà en possession du CACES® R389 initial en cas de recyclage

MODALITE

Tarif selon les catégories et le nombre de test(s) passés.

VALIDATION DE LA

FORMATION :

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010

Code APE-NAF 8542Z

N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –

33071 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 79 52 00

campus@formation-lac.com

Site de Libourne

7 Bis rue Max Linder

33504 Libourne Cedex

Tél : 05 57 25 40 40

campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R489 de la catégorie visée.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

CONTENU DU PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE :

A - Connaissances générales

B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®

D - Notions élémentaires de physique

E - Stabilité des chariots de manutention

F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

H -- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

FORMATION PRATIQUE :

A - Prise de poste et vérification

B - Conduite et manoeuvres

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

CONTEXTE

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.